

COMPTE RENDU-Comité d'examen local des projets (LPAC)

Projet : « *L'école blidéenne de la démocratie* ».

Dimanche 20 Novembre 2016,

Maison des Nations Unies

1. Participants :

PNUD :

- Madame Randa Aboul-Hosn, Représentante Résidente Adjointe
- Merouane Arim, Analyste au Programme
- Beatriz Santacruz, UNV Assistante au Programme Gouvernance
- Nassima Benzitouni, Associé à la Communication

GOVERNEMENT :

- M. Chir Kamel, Ministères des Affaires Etrangères
- M. Mostefae Nabil, Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales

DJAZAIROUNA :

- Cherifa Kheddar, Présidente de l'Association Djazairouna
- Fatma Zora Kheddar, Djazairouna
- Rakiza Kheddar, Djazairouna
- Hayet Ait Abba, Djazairouna

FNUD :

- Teresa Benito Lopez, Chargée du programme

1) Déroulement : Ouverture des travaux du LPAC

L'ouverture du LPAC du projet « L'école blidéenne de la démocratie », a eu lieu à 13:45 par Mme la Représentante Résidente Adjointe du PNUD, Randa Aboul-Hosn, qui a commencé par remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'aboutissement de ce document de projet.

Suite à cela, il a été rappelé que l'objectif du LPAC consiste à revoir le document de projet à la lumière des principes programmatiques du PNUD et à s'assurer que le PRODOC tient compte de la consultation et l'accord des partenaires (en l'occurrence, le FNUD, le PNUD, et l'Association Djazairouna) et du Ministère des Affaires Etrangères, et ce avant sa signature et sa mise en œuvre. De même, Mme Randa Aboul-Hosn a souligné que le PRODOC a été consigné et revu plusieurs fois par toutes les parties prenantes.

Ensuite, elle a expliqué brièvement le contexte du projet, qui s'encadre dans le Neuvième cycle de subvention du Fond des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD). Le Comité Exécutif du FNUD à NY, dans lequel siège l'Algérie, a approuvé ce projet en 2014. Etant donné que le FNUD ne dispose pas de bureaux en Algérie, ce dernier a sollicité le PNUD Algérie, après accord de la part du Ministère des Affaires Etrangères, pour assurer l'exécution et suivi du projet. Ainsi le transfert des fonds vers le PNUD, et le PNUD se chargera de transférer la subvention suivant le document de projet signé, à partir des procédures et normes du PNUD.

Mme Abou-l-Hosn a rappelé aux présents que le PNUD a une redevabilité financière associée à une redevabilité technique –réalisation des résultats attendus–, d'où l'obligation de faire un suivi efficace du projet.

2) Rappel de l'objectif du projet « L'école blidéenne de la démocratie »

Le projet *L'école blidéenne de la démocratie* en Algérie vise à mettre en œuvre dans la wilaya de Blida toute une série d'activités pratiques ayant pour but, d'une part, d'éveiller la conscience citoyenne des jeunes et de leur apprendre à vivre en démocratie et, d'autre part, de contribuer à l'inclusion des femmes et des jeunes dans la vie socio-économico-politique en contribuant à promouvoir l'égalité socio-économique des sexes.

Les activités du projet s'articuleront autour de 2 résultats :

1) Les connaissances des valeurs et mécanismes démocratiques, incluant les droits des femmes, sont renforcées chez les jeunes de la wilaya de Blida;

2) L'inégalité socio-économique entre les hommes et les femmes a diminué dans la wilaya de Blida.

Les produits compris dans le premier résultat sont les suivants:

- 1.1 Organisation d'un « Parlement des enfants » (de 90 enfants âgés entre 8 à 12 ans)
- 1.2 Création d'une pièce de théâtre (avec 20 enfants sur le thème *la vie en démocratie*)
- 1.3 Ateliers et exposition de dessins d'enfants (45 participants)
- 1.4 Séances de sensibilisation aux droits des femmes (journées sensibilisation pendant 10 mois, 20 participants/séance = total 200).

Quant au résultat numéro 2, on y peut trouver les produits suivants :

- 2.1 Formation des femmes au secrétariat (50 femmes)
- 2.2 Formation des femmes en pâtisserie (50 femmes)
- 2.3 Formation des femmes en broderie traditionnelle (50 femmes)
- 2.4 Formation des femmes formées à la pédagogie de la formation (150 femmes)
- 2.5 Organisation d'un forum/foire pour l'emploi (80 participantes)
- 2.6 Permanence d'une conseillère d'orientation

3) Intervention de la représentante du FNUD

Après le mot d'ouverture de Madame Randa, Mme Benito Lopez, qui était présente par audio conférence, a expliqué les modes de travail du FNUD.

Le FNUD lance chaque année un appel au projet ciblant toutes les Associations de la société civile dans le monde. Ils reçoivent environ 3000 propositions de projet par moyenne.

Le processus de sélection comprend trois phases. D'abord, une équipe d'évaluateurs indépendants revoient tous les propositions et apportent leur avis. Ensuite, le Comité Exécutif



du FNUD, dans lequel siège l'Algérie, rédige une liste de projets présélectionnés. Par la suite, le FNUD contacte les coordinateurs résidents du système de Nations Unies, des pays concernés, pour consulter leurs avis. Sur 300 propositions présélectionnées, seulement 50 sont approuvées.

Ensuite, le FNUD soumet la liste des 50 projets choisis à la signature du Secrétaire General pour approbation et, immédiatement après, on informe les Gouvernements des pays concernés par le biais du Ministère des Affaires Etrangères.

Lors de l'exécution des projets, le FNUD travaille de très près avec les bureaux pays des Nations Unies.

4) Présentation du projet aux membres du LPAC

La présentation du projet a été faite par M Merouane Arim, Analyste au Programme Gouvernance.

M Arim a présenté le projet suivant les principaux critères d'évaluation du LPAC tel qu'établis dans le Manuel des politiques et procédures programmatiques et opérationnelles (POPPs), à savoir :

- La faisabilité,
- le compromis des parties, la responsabilité des parties,
- La pertinence (Constitution de l'Algérie ; ODDs 5 et 16),
- L'efficacité financière,
- Les impacts sociaux (bénéficiaires directs et indirects),
- La durabilité,
- La visibilité,
- Le suivi & Evaluation.

Au terme de la présentation, un certain nombre de questions ont été soulevés par l'assistance.

5) Questions et commentaires

1. Représentant du MAE :

- a) *Demande de précision à propos des parties prenantes dans l'accord et les modalités de financement.*

Mme Aboul-Hosn a expliqué que l'accord initial n'a concerné que le FNUD et l'Association Djazairouna, dont le projet a été choisi pour le Neuvième cycle de Contribution (2014). Cependant, étant donné que le FNUD n'a pas de bureau en Algérie, ils ont rapproché le PNUD pour l'exécution du projet auprès de l'Association. Le PNUD a revu le texte et la partie financière, mais il n'a pas modifié les activités ni le plan de travail.

Quant aux modalités de financement, Mme Abou-l-Hosn a précisé que le versement de l'argent à l'Association sera fait en deux tranches, dont la première se fait après l'évaluation des capacités de mise en œuvre et la véracité de ses comptes. Randa, a souligné que ce n'est pas la première fois que le PNUD travaille sous ce schéma tripartite ; au contraire, on a déjà travaillé avec l'Union Européenne pour entreprendre le projet SGP (Small Grant Program), qui a concerné l'environnement et dont l'exécution a été menée par le PNUD.

- b) *Demande de précision à propos des actions qui vont tourner autour de chaque produit, notamment la pièce de théâtre, le Parlement des enfants et les séances de sensibilisation aux droits des femmes.*

Mme Cherifa Kheddar a pris la parole pour expliquer brièvement chaque une de ces trois activités.

-Parlement des enfants : L'on va organiser trois commissions parlementaires, à savoir : Egalité hommes-femmes, Environnement et Droits de l'enfance. Des parlementaires algériens vont prêter leur soutien pour cette activité, dont une partie va se dérouler hors de la wilaya de Blida.

-Pièce de Théâtre : Elle sera jouée par des enfants escoliers, de préférence ceux qui habitent loin du centre-ville. Un troupeau de théâtre est déjà identifié pour mener cette activité.

- Séances de sensibilisation aux droits des femmes : ces séances concernent les droits socio-économiques des femmes. L'objectif est de sensibiliser aux jeunes sur l'égalité des sexes à cet égard et d'informer à propos des mécanismes dont les femmes peuvent bénéficier d'après la loi algérienne et les conventions internationales ratifiées par l'Algérie.

Ainsi, elle a rappelé que tous les détails concernant les activités du projet et le budget sont précisés dans le PRODOC.

c) *Demande des mécanismes de résolution des différences*

Mme Abou-l-Hosn a expliqué qu'en cas de divergence entre le PNUD et l'Association, il y a de différentes mesures contemplées dans le règlement interne du PNUD, notamment un dispositif tripartite AE-PNUD-ONG.

1. Représentant du MICI:

a) *Demande de précision à propos des tranches financières et plus de détails sur la fiche du projet.*

Mme Abou-l-Hosn a expliqué qu'un première versement de 54 000 USD sera fait après une évaluation externe des capacités de l'ONG, la signature d'un accord ONG-PNUD et la présentation d'un plan de travail. La deuxième tranche par montant de 46 000 USD sera versée une fois le rapport de mi-parcours soumis au PNUD et après vérification des résultats et objectifs atteints.

Pour les détails des activités du projet, elle a renvoyé au Plan de travail compris dans le PRODOC.



b) *Demande de précision des documents de référence pour l'évaluation de l'Association.*

Merouane Arim a expliqué que pour entreprendre cette évaluation, les documents de référence seront le PRODOC et l'accord PNUD-ONG. En tout cas, il faudra suivre toujours les procédures PNUD.

6) Décisions prises

1. Le PNUD partagera avec le MAE, le MICI et l'Association Djazairouna la version finale du Document Projet, et on s'est donné un délai à 15 décembre pour collecter tout commentaire additionnel. Après cette date, le PRODOC est considéré comme finalisé et on procédera à la signature.
2. Le MICI informera à la wilaya de Blida de ce projet pour faciliter sa mise en œuvre.

7) Clôture du LPAC

Mme Abou-l-Hosn a repris la parole pour la dernière fois pour faire un résumé du contenu de la réunion.

Elle a rappelé aux présents qu'on a revu les grandes lignes du projet, dont les règlements financiers et les mesures de control, et qu'il n'y a pas eu des objections à propos des objectifs du projet, car ceci répond aux atteintes de toutes les parties prenantes.


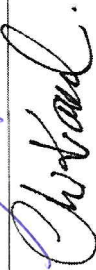



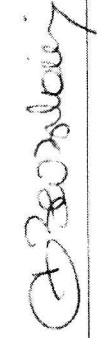
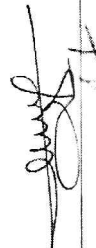


Finalement, elle a conclu les travaux du LPAC en soulignant la date du 15 décembre comme délai pour la soumission des commentaires à la version finale du PRODOC. Mme Kheddar a précisé qu'il n'y aura pas de propositions de changement de la part de l'Association Djazairouna.

La session LPAC du projet « L'école blidéenne de la démocratie » est fini à 15:10 heures.

Projet « L'école blidéenne de la démocratie »

Comité d'examen local des projets (LPAC)

Alger, 20 novembre 2016

<u>Nom/Prénom</u>	<u>Organisme</u>	<u>Signature</u>
Randa Aboul-Hosn	PNUD	
CHIR. Kamel.	MAE	
IOSTEFIA NADIR	MICL	
Merouane Arim	PNUD	
Beatriz Santacruz	PNUD	
Nassima Benzitouni	PNUD	
Cherifa Kheddar	DJAZAIROUNA	
Fatma Zora Kheddar	DJAZAIROUNA	
Rakiza Kheddar	DJAZAIROUNA	

Comité d'examen local des projets (LPAC), 20.11.2016

Hayet Ait Abba	DIAZAIROUNA	Ait


COMPTE RENDU-Comité d'examen local des projets (LPAC)

Projet : « *L'école blidéenne de la démocratie* »

Dimanche 20 Novembre 2016,

Maison des Nations Unies

X



Merouane Arim
Membre

X



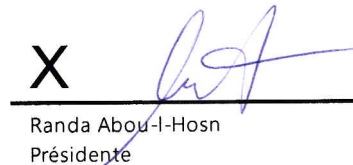
Beatriz Santacruz
Secrétaire Ex-Officio

X



Nassima Benzitouni
Membre

X



Randa Abou-l-Hosn
Présidente